



DÉCLARATION COMMUNE MOUVEMENT 2016

Madame la Directrice Générale des Ressources Humaines,
Madame la Sous directrice,
Mesdames et Messieurs les Personnels,
Cher-es collègues,

Nos trois organisations syndicales, **SNETAA-FO**, **CGT Educ'action**, **SNUEP-FSU** qui représentent près de 80 % des Professeurs de Lycée Professionnel ont décidé de s'associer pour dénoncer ce mouvement PLP plus catastrophique encore que l'an passé ; les personnels ne l'acceptent pas.

Nos trois organisations s'alarment des situations humaines intenable induites par ce mouvement pour un grand nombre de collègues (éloignement géographique cassant des vies familiales ou personnelles, perte de garde alternée, etc.). C'est encore plus criant pour des PLP issus des départements d'outre-mer qui se voient affectés à des milliers de kilomètres de leur lieu de vie.

Deux-tiers des professeurs titulaires qui demandent cette année une mutation, ne l'obtiennent pas. Pour nos organisations, cela incombe à un choix politique qui privilégie la gestion budgétaire à la gestion humaine où la précarité des personnels est utilisée comme un mode de gestion de l'Enseignement Professionnel.

Le **SNETAA-FO**, la **CGT Educ'action** et le **SNUEP-FSU**, ensemble, exigent que tous les postes vacants soient proposés au mouvement ; elles dénoncent le mode de calcul de la DGH qui permet aux rectorats de supprimer des postes et elles déplorent l'utilisation du corps des PLP comme variable d'ajustement des moyens d'enseignement du second degré.

Nos organisations rappellent la justesse de notre revendication commune : pour un retour à un mouvement national des personnels seul garant d'un réel droit à mutation.

Les situations humaines inextricables doivent trouver des issues favorables dès maintenant. C'est pourquoi nos trois organisations syndicales viennent de s'adresser à Madame la Ministre afin qu'elle prenne des mesures immédiates dès ce mouvement 2016.

Nous remercions les personnels de la DGRH B2-2 d'avoir fait parvenir les documents nécessaires au travail des élus du personnel en temps utile, et ce malgré la charge importante de travail en cette période.

Les choix politiques à l'encontre des PLP imposent que ce mouvement 2016 soit revu.

Nous vous remercions.